

Marchand) a fait suite à l'annonce de l'honorable ministre des Finances (M. Benson) dans son exposé budgétaire.

Il est un peu paradoxal de voir que l'honorable ministre des Finances, qui s'est employé à créer le chômage, s'en remet maintenant à son collègue, l'honorable ministre de l'Expansion économique régional, pour corriger les erreurs qu'il a faites dans la lutte contre l'inflation.

• (9.30 p.m.)

Le chômage s'est installé à travers le Canada, plus particulièrement dans la province de Québec, de façon presque permanente, et il est grand temps que quelque chose soit fait pour remédier à cette situation.

Les statistiques les plus récentes démontrent qu'il existait 476,000 chômeurs au Canada au mois de novembre, dont 168,000 dans la seule province de Québec.

Quiconque a eu quelque chose à faire avec la main-d'œuvre ou le personnel ouvrier constate facilement que la misère engendrée par une telle situation est très grande et qu'elle a des répercussions très profondes au sein de la population. Il est plus qu'urgent, puisque cette mesure arrive trop tard, à mon avis, de corriger la situation.

Si j'ai bien compris les observations de l'honorable ministre, une disposition du bill assurerait des subventions à des entreprises, alors qu'une autre garantirait des prêts.

Je crois que la mesure est juste et peut rendre de grands services en permettant à un grand nombre de petites industries de se prévaloir de ces possibilités d'emprunt.

Nombre d'entreprises auraient pu bénéficier d'une telle mesure dans le passé. Dans ma région, nous avons perdu quelques industries qui auraient pu continuer à assurer de l'emploi, si l'on avait donné suite plus tôt à mes instances. Nous avons perdu, par exemple, une fabrique de chaussures. Un bon nombre d'autres industries ont été forcées de réduire leur personnel.

Or, dans la vie économique d'une ville de moyenne importance, comme Saint-Hyacinthe, on peut facilement imaginer les répercussions néfastes que ceci peut avoir sur la vie économique, surtout si des situations semblables se présentent dans d'autres municipalités.

Au cours de ses remarques, le ministre a dit cet après-midi qu'il s'attendait que, d'ici quelques mois, cette mesure crée au moins 15,000 nouveaux emplois et que près de 50,000 autres viendraient s'y ajouter. Nous en avons grandement besoin pour rétablir un climat économique sain au Canada et plus particulièrement dans la province de Québec.

Je ne songerai sûrement pas à blâmer le ministre à ce sujet. Je voudrais simplement exprimer ma satisfaction de voir qu'il a enfin pris les mesures nécessaires pour faire de la région de Saint-Hyacinthe une région désignée et, ainsi, faire disparaître une injustice qui causait des inconvénients très importants à toute la population de ma région, et plus spécialement à celle de la ville de Saint-Hyacinthe.

J'exprime à nouveau ma satisfaction de voir que le ministre a bien voulu présenter cette mesure, et j'en attends des résultats très encourageants.

**M. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire quelques remarques sur cette loi importante.

[L'hon. M. Ricard.]

Comme mon collègue, le député de Saint-Hyacinthe (M. Ricard), qui a profité de l'occasion pour exprimer ses opinions, je crois qu'il est également normal que les représentants d'autres circonscriptions profitent de cette occasion pour en faire autant.

Habitant une province qui a largement bénéficié de subventions depuis deux ans, je serais malvenu de blâmer le gouvernement ou le ministre.

Je respecte pourtant les propos de certains de mes collègues, représentant d'autres parties du Canada, et peut-être qu'ils n'ont pas obtenu autant de subventions qu'ils l'auraient souhaité. Il leur incombe d'en informer le ministre responsable.

En toute objectivité, il est de mon devoir d'exprimer ma satisfaction relativement à la loi présentée et, en tant que Québécois, en ce qui a trait aux subventions dont la province de Québec a pu bénéficier depuis deux ans, de même que l'intérêt qu'a manifesté ce ministère devant les difficultés que connaissait et que connaît toujours le Québec.

De toute façon, je ne pense pas que le ministère de l'Expansion économique régionale constitue une fin pour le règlement de toute difficulté économique au pays, mais je suis toutefois d'avis qu'il s'agit d'un moyen visant à améliorer la situation de la même façon qu'il incombe à d'autres ministères d'apporter rapidement certains remèdes.

Je n'hésiterai pas à parler en toute objectivité, car je l'ai toujours réclamé, souhaité et désiré. Inutile d'ajouter que je suis satisfait du projet de loi. Depuis deux ans, je représente une circonscription qui ne jouissait pas des mêmes avantages que certaines autres.

J'ai pris soin de solliciter la considération du ministre responsable, au nom des corps intermédiaires et des différentes municipalités de ma circonscription. J'avoue, avec grande modestie, mais avec grande satisfaction, que l'annonce de la semaine dernière, reconnaissant la désignation de ma circonscription comme «zone spéciale», fut une excellente nouvelle, tant pour mes commettants que pour moi-même. Après avoir fait connaître au ministre les raisons particulières qui nous incitaient à demander cette désignation spéciale, je ne peux faire autrement que de le remercier de son objectivité, en faisant suite aux mémoires qui lui ont été présentés.

Il est évident que grâce à cette désignation spéciale, nous serons des concurrents plus valables des autres régions désignées. Nos municipalités possèdent maintenant cet outil efficace que sont ces subventions. Il leur incombe quand même de créer un climat d'investissement favorable et d'offrir au moins les services nécessaires aux industries intéressées à s'établir dans nos circonscriptions.

Je voudrais profiter de cette occasion pour solliciter une attention tout à fait particulière, étant donné que nous parlons toujours de «zones spéciales». Il est bien entendu que le projet de l'aéroport de Sainte-Scholastique, situé pas tellement loin de ma circonscription, exigera du gouvernement du Québec l'exécution de certains travaux pour accommoder cet aéroport.

Des négociations sont présentement en cours entre le gouvernement du Québec et celui d'Ottawa, et j'ose croire que le ministre ne ménagera rien pour qu'elles aillent bon train et nous accordent la désignation de «zone spéciale», ce qui permettrait, encore une fois, à la population de ma circonscription de voir baisser son taux de chômage, ce qui contribuerait à assurer la stabilité